



www.osezlefeminisme.fr – n° 47 – Octobre 2017

ÉDITO

Octobre 2017 : Quand la parole se libère



STOP AGRESSEURS

Nous retiendrons sûrement que ce mois d'octobre 2017 fut celui de la libération de la parole des victimes. Harceleurs, agresseurs, violeurs meurtrissent nos vies de femmes. Weinstein, utilisant sa position dominante face à de jeunes actrices, a perpétré ses crimes sexistes pendant des décennies en toute impunité.

Suite à cette affaire et l'émotion qu'elle a suscitée, les femmes ont témoigné avec un courage exemplaire et par milliers sur Twitter, (#balancetonporc en France, #Metoo dans le monde entier). Après tant d'autres affaires, Polanski, DSK, Bill Cosby, Baupin..., il est temps de dire STOP. STOP à l'impunité des agresseurs. Plus que jamais mobilisée dans cette lutte contre les violences sexuelles, Osez le Féminisme ! consacrera en novembre un numéro spécial du journal de 12 pages : décryptage de la stratégie de l'agresseur pour construire

son impunité par un phénomène d'emprise et d'isolement de sa victime, difficile libération de la parole des victimes, état du droit, et des lacunes judiciaires comme la correctionnalisation des viols....

Et bien sur, de nombreuses manifestations sont à attendre dans les semaines qui viennent et surtout le 25 novembre, journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Octobre 2017 est aussi l'occasion de revenir sur la mobilisation européenne du 28 septembre pour défendre le droit à l'avortement pour toutes. 42 ans après la 1^{ère} loi en France, défendue par Simone Veil disparue en juin dernier, le droit à l'avortement n'est jamais un droit acquis. Encore interdit dans de trop nombreux pays, comme la Pologne, peu accessible dans d'autres, 47000 femmes meurent encore chaque année dans le monde des suites d'un avortement illégal pratiqué dans des conditions sanitaires dangereuses. Face aux anti-ivg qui pratiquent de la désinformation sur la toile, défendons haut et fort le droit à l'avortement pour toutes. #Moncorps #Monchoix

Osez Le Féminisme !

AGENDA

Lundi 6 Novembre à 20h : Ciné-débat « Tampon, notre ennemi intime » en présence de la journaliste et réalisatrice Audrey Gloaguen, au Cinéville de Rennes.

Samedi 18 et dimanche 19 novembre : FeministCamp à Rambouillet : Week-end de formations, ateliers, débats, et moments festifs des militantes de toute la France.

Mardi 14 Novembre à 20h : Une formation

sur la répartition féministe sous forme de théâtre participatif ! à la Station à Strasbourg en partenariat avec l'Amicale des Arts du spectacle (ARTSCENE).

Mardi 21 novembre à 20h, à l'université de Caen et Vendredi 10 novembre à 19h, à Paris, mairie du 18^e

Contes à Rebours de et par Typhaine D
Dans cette œuvre entre théâtre et contes, les contes de notre enfance sont revisités.

Samedi 25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

QUI SOMMES-NOUS ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité.



Progrès des droits des femmes dans les pays du Proche et du Moyen Orient

La période estivale est traditionnellement propice à des changements législatifs. Et c'est aussi le cas pour les pays orientaux. Récapitulatif.

La Tunisie, la Jordanie et le Liban, se sont dotés de nouvelles lois protégeant les victimes de viols. Jusqu'à maintenant les violeurs pouvaient échapper à la prison en épousant leur victime. Ainsi, le 16 août 2017, le Liban a mis fin à une loi rétrograde datant de 1940. Sous la pression de campagnes citoyennes pour la défense des droits des femmes, le pays du cèdre a dû céder en février lors d'une commission parlementaire supprimant ce fameux article 522 du code pénal. En Jordanie, les militan.te.s scandant "les femmes ne sont pas une propriété" ont aussi obtenu l'annulation d'un article de loi similaire. Mais la législation va plus loin en Tunisie. La loi adoptée le 26 juillet vise à lutter contre toutes les violences faites aux femmes. En termes

de droit il ne s'agit donc plus d'une question privée mais bien d'un problème public. Les femmes agressées pourront dorénavant demander une ordonnance de protection contre leurs agresseurs. La loi tunisienne prend aussi des dispositions concernant d'autres violences, y compris

les violences économiques. Pour les spécialistes, il s'agit de la loi la plus avancée dans ce domaine des pays arabes.

Pour les militan.te.s de ces trois pays, ces avancées sont historiques, dans les faits comme dans la ligne politique affichée par les gouvernements.

Claire Jeantils

Mobilisation pour le #BudgetDDF

Le gouvernement a révisé cet été son budget pour 2017. La baisse des dotations aux collectivités et au programme national dédié aux droits des femmes, le plus petit et le plus amputé (-27 % à 22 millions €) mettra à mal les politiques publiques d'égalité femmes/hommes. Le gouvernement choisit donc de ne pas progresser.

Un collectif d'associations s'est donc mobilisé en juillet. Mme Schiappa, Secrétaire d'Etat à l'égalité a maladroitement réagi en minimisant l'impact de la baisse sur le travail d'organisations déjà précaires. En décidant de ne plus reconduire certaines subventions sous prétexte d'un manque de justification de leur activité, non seulement elle dénie le travail colossal four-

nie par les associations mais en plus de ça elle crée une dichotomie sans fondements entre les pseudo "bonnes" et "mauvaises" associations.

Les premiers pas estivaux du gouvernement sur l'égalité sont donc peu conformes aux ambitions affichées.

JMC



!#{?!

LE GRAND MOT : « EXPRESSION ABDOMINALE »

Euphémisme médical signifiant en réalité le fait pour un.e médecin ou un.e sage-femme d'appuyer de tout son poids sur l'utérus d'une femme en train d'accoucher pour "expulser" le bébé, comme on expulserait du dentifrice de son tube ! Cette pratique est prohibée en France depuis 2007, car elle est violente, inefficace (selon l'OMS) et dangereuse (lésions ou déchirures des muscles utérins, déchirures périnéales ou anales plus fréquentes...).

Pourtant, les témoignages de femmes affluent pour raconter les violences qu'elles ont subi lors d'une expression abdominale encore pratiquée en France malgré son interdiction. Celle-ci est réalisée le plus souvent sans le consentement de la parturiente et n'apparaît pas dans le dossier médical. Et si le nombre d'expressions abdominales est sujet à débat, c'est aussi parce que le corps médical reste globalement dans le déni concernant les violences obstétricales et gynécologiques, en particulier le CNGOF (Conseil national des gynécologues et obstétriciens de France) et son misogyne président Mr Nisand.

Signons la pétition pour une réelle reconnaissance de ces violences : <https://www.change.org/p/stop-aux-violences-gynecologiques-et-obstetricale>.

Céline Piques

MATRIMOINE, OU LA RICHESSE QUE NOUS ONT LAISSÉES LES FEMMES



Parcours Matrimoine avec Osez le Féminisme I3 I, au Cours Mirabeau

Les 16 et 17 septembre 2017 se tenaient à Marseille, Aix-en-Provence et Allauch des Journées du Matrimoine. Après Paris et Toulouse en 2015, puis Strasbourg, Tours et Toulouse en 2016, ces journées, en parallèle des traditionnelles Journées du Patrimoine, viennent nous rappeler que notre héritage culturel n'est pas que masculin, bien au contraire ! Notre Histoire est remplie de scientifiques, écrivaines, artistes, femmes politiques, résistantes et bien d'autres qui méritent pleinement leur place dans notre mémoire collective.

A l'initiative d'Osez le Féminisme I3, ces Journées du Matrimoine ont été organisées autour d'activités telles que des parcours dans les villes de Marseille, Aix-en-Provence et Allauch, des conférences et une action Féminité, à Marseille.

Ces activités ont pu être organisées grâce au soutien et à la participation du Collectif 13 Droits des femmes, regroupant différentes associations engagées dans la défense des droits des femmes, comme par exemple, le Forum Femmes Méditerranée, qui agit contre toutes les discriminations et violences subies par les femmes. Les historiennes de feu l'association Les Femmes et la Ville (association à l'origine du Dictionnaire des Marseillaises) ont également contribué au projet ainsi que L'Amicale du Nid 13, qui accompagne les personnes prostituées.

Mettre en lumière le rôle des femmes dans notre héritage culturel

Lors des parcours dans la ville, les visiteuses et les visiteurs ont eu l'opportunité de (re)découvrir des femmes qui ont impacté l'Histoire. Hubertine Auclert, militante en faveur du droit de vote des femmes, à Marseille ou Louise Colet à Aix-en-Provence (bien plus que muse de Flaubert : une poétesse et écrivaine remarquable).

Ce fut également l'occasion de se remémorer des événements, des lois, des lieux, des légendes. Citons, par exemple, le troisième congrès national ouvrier de 1879, durant lequel Hubertine Auclert réclama l'égalité civile, politique, économique et sociale

des femmes et des hommes. Citons aussi le procès d'Aix-en-Provence, de 1978, au cours duquel le viol fut enfin reconnu comme un crime. Et n'oublions pas la loi de 2016 qui a fait de la France un pays réellement abolitionniste en matière de prostitution ! Quant à la ville d'Allauch, tout un parcours y a été organisé à la découverte de Thyde Monnier, féministe et autrice.

A Marseille, les participant.e.s ont pu assister à trois conférences préparées par les historiennes : Eliane Richard, Hélène Echinard et Renée Dray Bensousan.

Lutter contre l'invisibilisation

Enfin, lors de l'action Féminité à Marseille, réalisée à Paris en 2015 et à Montpellier en 2016, les participant.e.s ont pris part à une activité collage et ainsi renommé les rues du quartier du Panier à Marseille de noms de femmes afin de lutter contre leur invisibilisation dans l'espace public. A cette occasion, les organisatrices ont demandé à ce qu'autant de femmes que d'hommes donnent leur nom à des rues de la ville d'ici 2019 (en effet, moins de 5% des noms des rues rendent actuellement hommage à des femmes), qu'une grande place de Marseille soit attribuée à une femme et enfin que des noms de femmes soient donnés à tous les nouveaux établissements publics !

Victoria

Budget Participatif de la Mairie de Paris : à l'année prochaine !



Cette année OLF ! présentait un projet pour le budget participatif de la ville de Paris. Notre projet #superbalades, n'a malheureusement pas assez récolté de votes pour être élu. L'idée était d'enrichir les balades urbaines dans Paris en proposant des informations historiques, artistiques et bien entendu, féministes sur des supports accessibles à tou.te.s les promeneurs et promeneuses ! Ces supports auraient été disponibles en plusieurs langues et se seraient vu accompagnés d'une application numérique pour compléter l'expérience. À travers ce projet, notre association avait pour but de rendre visible les femmes qui ont fait l'Histoire. Alors qu'à Paris 2,6% seulement des rues portent des noms de femmes, nous avions pour ambition de les remettre au cœur de la ville et de notre patrimoine. D'une façon ou d'une autre l'invisibilisation des femmes dans l'espace urbain doit cesser ! Bien que non retenu cette année, notre projet a tout de même passé la première étape de sélection ! Alors ne baissons pas les bras, une idée similaire pourrait être retenue l'année prochaine.

Clémentine

AVORTEMENT : MOBILISATION EUROPÉENNE



Le jeudi 28 septembre a eu lieu la journée mondiale pour le droit à l'avortement alors même que seulement 61 Etats dans le monde

l'autorisent totalement. Osez le féminisme ! s'est donc impliqué au sein d'un collectif européen, pour la défense de ce droit fondamental des femmes.

Entre la loi sur le délit numérique d'en-trave à l'IVG votée en février, la campagne d'affichage lancée dans le métro parisien par le mouvement anti-IVG, les Survivants, pendant la présidentielle ou encore la polémique, lors des obsèques de Simone Veil, autour de la récupération de son nom par ce même mouvement ; rien qu'en France, les six premiers mois de 2017 auront remis sous les feux de l'actualité la lutte pour la défense du droit à l'avortement.

Un droit nécessaire pour les femmes, au fondement de la création d'OLF !

Lutte d'autant plus importante que ce droit figure au cœur des revendications féministes et participe de l'histoire d'OLF !

Selon Françoise Héritier, anthropologue féministe française, c'est la capacité d'engendrer qui est à la base de la « valence différentielle des sexes » et, donc, de la domination masculine. La réappropriation totale par les femmes de leur corps à travers

ce droit remet donc en question le système patriarcal.

La fondation d'OLF est directement liée à la défense de ce droit. C'est en réaction, en 2009, à un décret prévoyant des coupes budgétaires pour le Planning familial que la création d'une nouvelle structure militante est lancée.

Le droit à l'IVG : un droit fragile quand il n'est pas inexistant

Un droit attaqué donc en France mais aussi menacé à l'échelle européenne et qui reste encore très minoritaire dans le reste du monde.

Si en France, ce droit est toujours contesté, quarante-deux ans après la loi Veil, et trop souvent mal appliqué (selon le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 130 établissements pratiquant l'IVG ont fermé ces dix dernières années, renforçant ainsi un peu plus les délais d'attente et les inégalités territoriales), la situation dans le reste de l'Europe est souvent bien plus alarmante.

Entre l'interdiction pure et simple en Irlande (où le droit à la vie de l'enfant à naître est inscrit dans la Constitution) et l'Italie où il est autorisé en droit mais où les gynécologues, dans les faits, se réfugient derrière une clause de conscience, le tableau n'est guère réjouissant. D'autant plus quand des pays dans lesquels ce droit a été autorisé sans restriction, cherchent à légiférer pour le contraindre toujours plus. Pensons à l'Espagne où le gouvernement conservateur a cherché, en 2014, à le limiter aux seuls cas de viol ou de danger pour la vie de la mère. En Pologne, ce droit avait déjà connu de fortes restrictions en 1993, mais l'an dernier, le gouvernement a voulu durcir encore



Raphaëlle Rémy-Leleu Place de la République.

plus ses conditions d'accès au seul cas de danger immédiat pour la vie de la mère. Cette situation nécessite donc une mobilisation à l'échelle européenne, à l'heure où elle peut passer pour paradisiaque au regard du reste du monde. Seules 39,5% des femmes dans le monde disposent, en effet, librement de ce droit. Et, dans certains pays, comme le Salvador, une femme ayant pratiqué un avortement clandestin risque quarante ans de prison.

La lutte pour défendre ce droit reste au cœur du combat féministe. OLF ! a donc appelé à une mobilisation massive le 28 septembre autour du mot d'ordre, partagé avec un collectif d'associations à l'échelle européenne, « Avortement en Europe, les femmes décident ». Pour plus d'informations à ce sujet et pour signer la pétition, rendez-vous sur : <http://avortementeurope.org/>

Claire Besné

IVG au Chili : un premier pas vers la légalisation totale ?

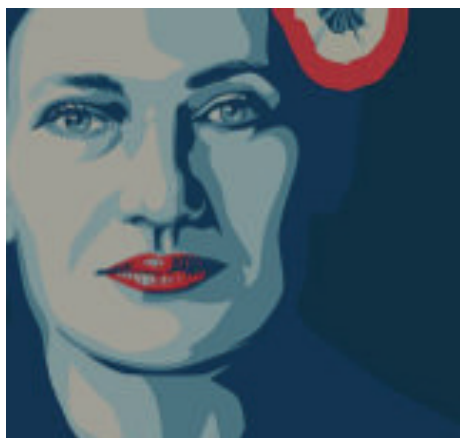
La présidente Michelle Bachelet (ex ministre de la Santé) a tenu une de ses promesses de campagne puisque début août, le Parlement a voté une loi de dépénalisation de l'avortement. Il est ainsi autorisé dans trois cas : en cas de « risque vital » pour la femme enceinte, de non-viabilité du fœtus ou de viol.

De récentes enquêtes d'opinion indiquent que seulement 15 % des Chiliennes se prononcent pour l'IVG libre. Rappelons que l'avortement thérapeutique a existé de 1931 à 1989, date à laquelle le général Pinochet l'a totalement interdit, grâce à l'appui de l'Eglise catholique (la peine encourue allait alors de 3 à 5 ans de prison).

On estime à 160 000 le nombre de femmes qui auraient recours à un avortement clandestin au Chili chaque année (dont près d'un tiers n'y survit pas). Enfin, les féministes rappellent que « cette loi ne concerne que 3% des femmes qui avortent. »

Maya

LES SURVIVANTS OU LA NOUVELLE CROISADE ANTI-IVG



Alors que les obsèques de Simone Veil ont eu lieu le mercredi 5 juillet, la lutte contre la loi qui porte son nom, la loi Veil de 1975 qui a permis l'interruption volontaire de grossesse (IVG), connaît un renouveau à travers le mouvement des Survivants. Explications.

Lors des obsèques de l'ancienne ministre, le groupe anti-IVG les Survivants (ou ceux qui auraient échappés aux avortements effectués depuis 1975 en France) a, à nouveau, fait parler de lui avec la mise en ligne du site simoneveil.com qui insinuait que

celle-ci n'était pas favorable à la loi qu'elle avait portée.

L'indécence de cette récupération a provoqué une bronca sur les réseaux sociaux et Osez le féminisme ! a publié un communiqué de presse la dénonçant et appelant à la suppression du site.

Après l'intervention de la famille, le site a été supprimé mais son contenu est malgré tout réapparu sous le nom simoneforever.com (référence à une campagne du Planning Familial).

La récupération des codes médiatiques contestataires au service d'idées réactionnaires

Le mouvement se livre donc à une véritable guérilla digitale. Il a, de fait, créé plusieurs sites faisant mine d'informer de manière « cool » sur l'IVG. Ainsi, afterbaiz.com dispense leçons de drague et témoignages de traumatisées de l'avortement.

L'organisation s'illustre aussi par des actions médiatiques coups de poing qui utilisent à leur profit les références de leurs adversaires. Telle leur campagne de communication anti-IVG de l'été financée sur le site de crowdfunding [Helloasso](http://Helloasso.com). Celle-ci, nommée « Life Parade » en référence à la

« Love parade », festival de musique électronique symbole de la culture anti-SIDA des années 1990, reprend, d'ailleurs, pour emblème le cultissime combi Volkswagen du Summer of Love de 1967. Il s'agit donc de dépoussiérer des idées, pourtant aussi réactionnaires que celles des mouvements anti-IVG traditionnels.

De nouveaux modes d'action mais un ancrage dans les mouvements intégristes catholiques

Cette com' « jeune » des Survivants s'inscrit, d'ailleurs, dans une stratégie classique des mouvements d'extrême droite de retournement des codes de l'adversaire. De fait, l'organisation reprend aussi les codes de mai 68 déjà récupérés par La Manif pour tous, dont il émane directement.

Car c'est Emile Duport, un proche de Frigide Barjot, qui ressuscite, en juin 2016, le mouvement éponyme de 1998, alors lié à l'organisation catholique intégriste la Trêve de Dieu (célèbre pour ses commandos anti-IVG enchaînés aux grilles des établissements médicaux pratiquant l'avortement).

Les actions menées par les Survivants ont donc suscité des critiques virulentes et conduit à l'adoption de la loi sur le délit numérique d'entrave à l'IVG. Malgré les polémiques, ils gardent leur label d'intérêt général, ce qui montre leur capacité à traverser les mailles du filet.

Claire Besné

Sexisme et racisme

Début juillet, le Président Emmanuel Macron, interrogé sur l'avenir de l'Afrique, répond : « quels sont les problèmes en Afrique ? (...) Quand des pays ont encore aujourd'hui 7 à 8 enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien ». La fécondité des femmes africaines semble donc être une entrave au développement pour Mr Macron. Ainsi, il fait porter aux femmes africaines la responsabilité de la misère du continent. C'est dire sa vision misogyne et paternaliste ! Ces propos ne sont pas sans faire écho aux congrès sur la population mondiale après la Seconde Guerre mondiale, où des experts préconisèrent deux solutions : l'émigration et le contrôle des naissances.

Ces politiques anti-natalistes étaient racialisées puisque seulement mises en œuvre dans les pays du Sud. Elles s'adaptaient à l'évolution du capitalisme qui n'avait plus besoin d'autant de main-d'œuvre. A la fin des années 1970, sous la présidence de Pompidou, alors que l'avortement est interdit en France (la loi Veil datant de 1975), il est imposé à des femmes pauvres et racisées de la Réunion. Ces femmes sont aussi stérilisées sans leur consentement.

« L'avortement est la seule solution valable au problème démographique tragique dans ce département » déclarait Michel Debré, alors député de la Réunion, décrivant la population créole composée de « femmes débiles, amoraux, cyclothymiques ». En France métropolitaine, les naissances sont encouragées par les allocations familiales.

Enfin, rappelons que la plupart des études récentes prouvent que c'est le sous-développement qui entraîne la surpopulation !

A lire : Le ventre des femmes. Capitalisme, racialisation ; féminisme de Françoise Vergès

Maya

DANIELLE GAUDRY, HISTOIRE D'UNE MILITANTE POUR L'IVG



A l'occasion de notre dossier sur l'IVG, rencontre avec Danielle Gaudry, gynécologue et militante féministe qui a lutté pour l'accès à l'IVG en France. Retour dans les seventies en compagnie d'une grande dame du militantisme.

Danielle Gaudry a 20 ans lorsqu'elle fait face pour la première fois, dans son entourage, à un besoin d'avortement. Sa colocataire, profitant de la liberté sexuelle post 68 comme elle, tombe enceinte. La future gynécologue se retrouve impuissante : « j'avais la sensation d'être démunie, de ne pas pouvoir l'aider », nous confie-t-elle. C'est l'époque pour Mme Gaudry de ses

premières participations aux mouvements militants. Déjà elle constate « le machisme d'extrême gauche », ce qui l'amène à participer à la lutte féministe.

« A l'époque tout était à faire »

Etudiante en médecine, elle suit les cours du Dr Dalsace, gynécologue et ancien président du Mouvement pour le Planning Familial. « A l'époque, tout était à faire, explique-t-elle, j'ai donc commencé par la pose de sondes à la demande sur des femmes ayant besoin d'avorter avec du matériel stérile. Il faut dire que les stages en milieu hospitalier permettait l'approvisionnement ! Puis je les orientais vers des établissements qui complétaient l'avortement, sans risque pour leur santé. » Elle participe ensuite au MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception) et s'initie à la méthode Karman (ndlr. méthode inventée par des féministes américaines et qui se base sur des canules plus souples). « Nous accueillions les femmes dans un appartement privé, l'accueil était collectif et chacune

racontait sa situation. Certaines avaient les moyens de partir à l'étranger et d'autres ne le pouvaient pas. Après avoir vérifié la taille de l'utérus, nous décidions ensemble : femmes et militantes, qui allait bénéficier d'une aspiration sur place. Il y avait toujours plusieurs personnes dans la pièce. »

Mais à l'époque le corps médical est réticent à pratiquer l'avortement. « Soutenues par une vague idéologique de progrès, tout nous semblait possible, raconte pourtant Danielle Gaudry, nous pouvions réinventer le monde, expérimenter, contester l'autorité et la hiérarchie ! »

En 1975, la loi légalisant l'IVG est adoptée. Les pratiques des médecins changent. Puis, en 1978, Danielle Gaudry termine sa spécialité en gynécologie obstétrique. « Depuis, chaque moment de ma vie a été alimenté par de grandes ou de petites modifications de la société, conclue-t-elle. Certaines m'ont enthousiasmée d'autres déçue par le manque de courage de nos dirigeants. Ce qui m'a toujours ravie ce sont les relations et les échanges que la sororité permettait. »

Claire Jeantils, propos recueillis par
Raphaëlle Rémy-Leleu

Pour une harmonisation européenne des délais d'IVG

Les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Espagne ont légalisé le droit à l'IVG jusqu'à 20 semaines de grossesse ou plus, en s'appuyant ainsi sur les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé. En France, le délai légal d'avortement est de 12 semaines de grossesse depuis 2001.

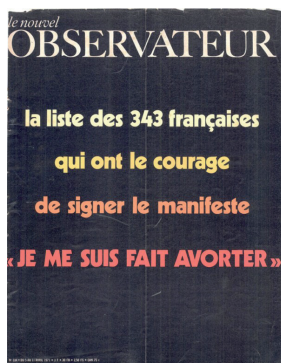
Le Mouvement du Planning reçoit quotidiennement des femmes qui désirent avorter mais qui sont hors délais. Elles sont 5000 à 6000 par an, certaines sont victimes de viol ou de violences conjugales. D'autres ont appris leur grossesse tardivement du fait d'erreur médicale ou d'un déni de grossesse. Quelles que soient leurs raisons, elles ont fait le choix d'avorter. Mais c'est une expérience bien périlleuse, coûteuse et parfois impossible. En effet, seules les femmes disposant de 1000 à 3000 euros pourront aller, à leur frais, avorter à l'étranger.

Des femmes de tous âges, mineures également, doivent donc rassembler une grosse somme, poser deux jours d'arrêts si elles travaillent et / ou trouver un alibi auprès de leur famille, si elles souhaitent ou sont obligées de se faire avorter dans l'anonymat. Il s'agira alors de prendre un bus, arriver dans le pays où l'avortement est encore légal, subir l'intervention, puis, rentrer en France dès le lendemain. Les femmes qui n'ont pas accès à l'information, qui disposent de peu de ressources, ou qui sont sans-papiers, sont les principales victimes de ces trop courts délais.

Rappelons qu'une femme qui refuse sa grossesse l'interrompra par n'importe quels moyens y compris au risque de sa propre vie. C'est pourquoi Osez Le Féminisme ! et le collectif d'associations qui se mobilise autour du droit à l'avortement demande une harmonisation des délais légaux sur ceux des pays européens les plus progressistes.

Une pétition « Pour le droit à l'avortement partout en Europe » est en ligne sur le site Change.org.

Marie Aquili



EXTRAIT « MANIFESTE DES 343 »

Voici un extrait du Manifeste paru dans le Nouvel Observateur du 5 avril 1971, des 343 femmes qui ont osé défendre l'avortement. Malheureusement, il est encore d'actualité à bien des égards.

« (...) Avortement

Mot qui semble exprimer et limiter une fois pour toutes le combat féministe. Être féministe, c'est lutter pour l'avortement libre et gratuit.

Avortement

C'est une affaire de bonnes femmes, quelque chose comme la cuisine, les langes, quelque chose de sale. Lutter pour obtenir l'avortement libre et gratuit, cela a l'air dérisoire ou mesquin. Toujours cette odeur d'hôpital ou de nourriture, ou de caca derrière les femmes.

La complexité des émotions liées à la lutte pour l'avortement indique avec précision notre difficulté d'être, le mal que nous avons à nous persuader que cela vaut le coup de se battre pour nous.

Il va de soi que nous n'avons pas comme les autres êtres humains le droit de disposer de notre corps. Pourtant notre ventre nous appartient. (...)

Un combat enthousiasmant, dans la mesure où, si je le gagne, je commence seulement à m'appartenir en propre et non plus à l'Etat, à une famille, à un enfant dont je ne veux pas ;

une étape pour parvenir au contrôle complet de la production des enfants. Les femmes comme tous les : autres producteurs ont de fait le droit absolu au contrôle de toutes leurs productions. Les femmes comme tous les : autres producteurs ont de fait le droit absolu au contrôle de toutes leurs productions. Ce contrôle implique un changement radical des structures mentales des femmes et un changement non moins radical des structures de la société. (...) »

INITIATIVE

#NOTCINDERELLA, DÉCHAÎNONS CENDRILLON



Les contes ont influencé des millions d'enfants à travers le monde. A la fois résultats et vecteurs des structures sociales, ces histoires sont porteuses de morale, de figures stéréotypées et participent de la socialisation genrée. Le développement traditionnel du conte enferme

les femmes dans des positions passives, les oppose entre elles, survalorise la beauté.

Comment pouvons-nous faire des femmes de contes de vraies modèles ? Des artistes utilisent ces visages familiers pour

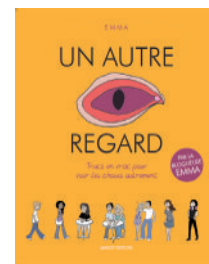
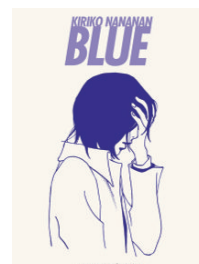
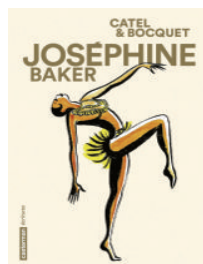
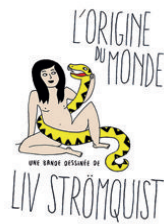
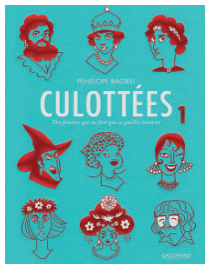
attirer l'attention sur des sujets graves et/ou tabous, comme les violences patriarcales avec la série Tristes à Jamais par Saint Hoax.

Certain.e.s font le choix de revisiter nos mythes pour mettre les coins d'ombre en lumière, comme Typhaine D avec sa pièce et livre « Contes à rebours ».

En Inde c'est en marquant leur différence avec Cendrillon que les femmes tournent en ridicule le couvre-feu qui leur est imposé et critiquent la culpabilisation des victimes. En affirmant « #AintNoCinderella », (NDLR. « Je ne suis pas cendrillon ») elles se saisissent de l'imaginaire populaire pour en faire un outil militant. Tous les détournements sont possibles pour organiser cette lutte collective et émancipatrice autour de l'anti-figure de Cendrillon. « Je n'ai pas de fée pour marraine ? Je n'ai pas de couvre-feu ! » « Après minuit les princes charmants se transforment en agresseurs ? ». En menant ce juste combat contre la limitation de leur activité dans l'espace public et le renforcement des stéréotypes, les Indiennes mènent aussi une bataille culturelle ; elles ôtent au patriarcat l'une de ses armes pour en (re)faire une figure libératrice. Finalement, en brisant les interdits que le sexisme leur impose c'est aussi Cendrillon qu'elles déchaînent.

Raphaëlle Rémy-Leleu

6 BANDES DESSINÉES SUR DES FEMMES, PAR DES FEMMES



Tintin et Milou, Astérix et Obélix, Boule et Bill, Black et Mortimer, le Petit Spirou, Lucky Luke, ... ok, arrêtons-nous là, la liste de personnages qui tiennent les références en bande dessinée est infinie. Et dans cette immensité, quelques personnages féminins parfois, stéréotypés souvent, et peu connus quand ils sont créés par des femmes. Alors voici quelques suggestions féministes pour remédier à ça.

1. LES CULOTTÉES, de PÉNÉLOPE BAGIEU

Connaissez-vous Phulan Devi ? et Betty Davis ? et Wu Zetian ? et Giordina Reid ? et Clémentine Delait ? Si ça n'est pas le cas, découvrez vite leurs histoires exceptionnelles, celles qui ne se sont racontées nulle part car leurs héroïnes sont... des femmes dans un monde où l'histoire est écrite par les hommes. Profitez-en pour (re)lire notre interview de Pénélope Bagieu à propos des Culottées sur la page: <http://feministoclic.olf.site/penelope-bagieu/>.

2. LE BLEU EST UNE COULEUR CHAUDE, de JULIE MAROH

Vous souvenez-vous de la palme d'or 2013, qui avait fait tant de bruit : La Vie d'Adèle ? A l'origine, il y a une bande dessinée, dont l'histoire n'a pas grand chose à voir, rien à voir en fait avec le film. Le bleu est une couleur chaude est une histoire d'amour entre femmes, une histoire de reconnaissance lesbienne, une histoire de lesbophobie, aussi, et de militantisme. Si vous ne connaissez pas encore cet ouvrage, n'hésitez plus et plongez-vous entièrement dedans (mouchoirs conseillés à proximité pendant la lecture).

3. L'ORIGINE DU MONDE, de LIV STROMQUIST

Bienvenue dans une histoire ludique, pédagogique et pleine d'anecdotes sur le sexe féminin ! Représentations, idées reçues, théories bizarres, expériences hasardeuses... Vous apprendrez plein de choses que vous ignoriez sur la vulve, le clitoris, les menstruations, et l'histoire des idées sur tous ces sujets.

4. JOSEPHINE BAKER, de CATEL ET BOCQUET

Joséphine Baker était une égérie des années folles. Première star noire mondialement reconnue, elle est résistante pendant la guerre et lutte contre la ségrégation raciale jusqu'à la fin de sa vie. Sous les excellentes plumes de Catel et Bocquet, qui ont également collaboré pour les BD Olympe de Gouge, retraçant l'histoire de l'autrice de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, et pour Kiki de Montparnasse, chanteuse qui a posé pour de grands artistes du début du 20ème siècle.

5. BLUE, de KIRIKO NANANAN

Vous souvenez-vous de vos préoccupations lycéennes ? Premières amours, premières amitiés, premiers doutes, premières mélancolies... On trouve un peu de tout cela dans Blue, un manga en un seul tome sur la naissance de sentiments plus forts et sur le flou du passage à l'âge adulte, dans la peau de jeunes femmes. À lire, relire et redécouvrir à chaque fois.

6. UN AUTRE REGARD, de EMMA

La dessinatrice Emma, qui a popularisé la charge mentale avec sa BD Fallait demander, avait déjà quelques BDs dans son blog, que l'on retrouve dans celle-ci. Elle y donne son point de vue sur le regard des hommes, le racisme, la maternité... Déconstruisant ainsi de manière simple de nombreux préjugés.

Alice



Illustration : Pénélope Bagieu, Les Culottées.

**Vous souhaitez recevoir le journal,
participer à sa rédaction ou à sa diffusion ?**

CONTACTEZ-NOUS

Envoyez vos coordonnées
contact@osezlefeminisme.fr
www.osezlefeminisme.fr

Comité de rédaction : Céline Piques

Logo : Mila Jeudy

Maquette : Marie Aquili

Éditrice : Osez le Féminisme !

Directrice de publication : Raphaëlle Rémy-Leleu

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de France

ISSN2107-0202 – Imprimerie : Online Printers